

Nouméa, le 8 novembre 2016

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations  
Classées, des Impacts  
Environnementaux et des  
Déchets

Bureau des Installations  
Classées pour la Protection  
de l'Environnement

6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

COMPTE RENDU DE VISITE  
INSPECTION D'INSTALLATIONS CLASSEES

Installation	Installation de récupération de déchets de métaux
Exploitant	EMC
Commune	Nouméa
Quartier	Zone industrielle de Ducos
Date de la précédente inspection	12/12/2013
Date de l'inspection	03/11/2016
Nom(s) inspecteur(s)	
Accompagnant(s)	

1. OBJET DE L'INSPECTION

Constater l'avancée des travaux de confinement du site selon le planning et les modalités annoncés par l'exploitant.

2. SITUATION ADMINISTRATIVE

L'installation a fait l'objet des arrêtés suivants :

12/07/00	Arrêté d'autorisation d'exploiter n° 1003-2000/PS
29/10/09	Arrêté n° 11299-2009/ARR/DIMENC/SI modifiant l'arrêté n° 1003-2000/PS
5/01/12	Arrêté de mesures d'urgence n° 3803-2001/ARR/DIMENC Arrêté de mise en demeure n° 3811-2011/ARR/DIMENC
21/09/16	Arrêté de mise en demeure n° 2472-2016/ARR/DENV

En réponse à l'arrêté de mise en demeure du 21 septembre 2016, l'exploitant a transmis, le jour du contrôle, à l'inspection des installations classées, un dossier de réponse sous pli confidentiel (annexe 2).

Compte tenu de l'évolution du projet initial de travaux de gestion des pollutions du site et de l'organisation de l'activité, **une nouvelle mise à jour du dossier de demande d'autorisation d'exploiter devra être effectuée par l'exploitant.**

La situation administrative de l'ouvrage est donc en cours de régularisation vis-à-vis du code de l'environnement de la province Sud.

### 3. SITUATION TECHNIQUE

Les photographies dont il est fait référence sont situées en annexe 1.

NATURE DU CONTROLE	<b>OBSERVATIONS DE L'INSPECTION(IIC) / INFORMATIONS DE L'EXPLOITANT (EXP) *</b> <b>DEMANDES DE L'INSPECTION</b>
<p>Collecte et traitement des effluents liquides</p>	<p>IIC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– un débourbeur séparateur d'hydrocarbures (DSH) est en place à l'angle Nord-Ouest du site (photo 1). Le dimensionnement de celui-ci sera apprécié dans le cadre de la mise à jour du dossier de demande d'autorisation d'exploiter ;</li> <li>– des débris sont observés au niveau du regard amont du DSH ;</li> <li>– un caniveau est en cours de construction à la périphérie Nord de l'installation (photo 2). Celui-ci aura notamment pour rôle de retenir les eaux d'extinction d'incendie. La capacité de retenue de celui-ci sera appréciée dans le cadre de la mise à jour du dossier de demande d'autorisation d'exploiter ;</li> <li>– le regard de collecte des effluents provenant de la zone de rétention de la presse est en partie chargé d'eau.</li> </ul> <p>EXP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la mise en service du DSH est effective mais l'alimentation électrique pour le fonctionnement du système d'alerte n'est pas encore fonctionnelle ;</li> <li>– une réfection du réseau de collecte des eaux pluviales de la voie bitumée (raquette), à usage de circulation et de zone de parking, a été réalisée. Le réseau de collecte de la raquette est désormais raccordé au DSH ;</li> <li>– les DSH de la presse et du local de stockage des huiles neuves ont été supprimés. Les réseaux de collecte des effluents de ces zones sont désormais raccordés au DSH situé au Nord-Ouest du site ;</li> <li>– lors du démantèlement du DSH de la presse, il a été constaté que celui-ci était endommagé et que son contenu s'échappait dans le sol expliquant notamment la pollution identifiée au niveau du piézomètre situé à proximité direct de celui-ci ;</li> <li>– une vanne de sectionnement sera mise en place au niveau du regard situé en amont du DSH ;</li> <li>– les débris présents dans le regard amont du DSH sont en partie des chips de pneumatiques. Un curage sera réalisé manuellement pour les retirer ;</li> <li>– le contrôle du bon fonctionnement du réseau de collecte a été effectué. Un nettoyage de la presse a par ailleurs été effectué récemment ce qui peut expliquer la présence d'eau dans le regard du réseau de collecte de la presse.</li> </ul>
<p>Prévention et gestion des pollutions</p>	<p>EXP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– compte tenu des contraintes d'exploitation, le phasage initial a été ajusté au fur et à mesure de l'avancée des travaux. 2 zones ont déjà fait l'objet d'une couverture horizontale (annexe 3 transmise par l'exploitant le 4/11/16) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 535 m<sup>2</sup> au niveau de la zone « tranche 1A » (photos 3 et 4) ;</li> </ul> </li> </ul>

NATURE DU CONTROLE	<b>OBSERVATIONS DE L'INSPECTION(IIC) / INFORMATIONS DE L'EXPLOITANT (EXP) *</b> <b>DEMANDES DE L'INSPECTION</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 710 m<sup>2</sup> au niveau des zones « tranche 1B » et « tranche 3 » (photos 5 et 6) ;</li> <li>- d'ici la fin d'année 2016, 598 m<sup>2</sup> supplémentaires au niveau des zones « tranche 1B » et « tranche 3 » devraient être couverts ;</li> <li>- au cours de la semaine du 7 au 13 novembre 2016, les travaux de construction de la première phase du caniveau situé à la périphérie Nord de l'installation devraient être finalisés ;</li> <li>- les surfaces sont recouvertes de béton contenant des fibres métalliques qui lui confèrent ses qualités de résistance (au passage des engins notamment). Afin de limiter le risque de fissures du béton, des entailles jointées de quelques centimètres de profondeur sont réalisées sur les surfaces revêtues ;</li> <li>- une étude a été mandatée auprès d'un bureau d'études afin de définir la profondeur du confinement vertical des pollutions ainsi que le système de traitement des eaux souterraines polluées pompées lors des travaux de confinement. Un rendu de l'étude devrait être disponible sous 3 mois ;</li> <li>- la suite des travaux de confinement du site est programmée selon le planning communiqué dans la réponse à l'arrêté de mise en demeure du 21 septembre 2016.</li> </ul> <p><b>Dès sa réception, l'exploitant transmettra les résultats de l'étude complémentaire réalisée sur la profondeur du confinement vertical et le système de traitement des eaux souterraines polluées.</b></p> <p>IIC : des gouttières de collecte des égouttures provenant de la plateforme de la presse ont été mises en place autour de la rétention, élargissant ainsi la surface de collecte des égouttures de la presse (photo 7).</p>
Gestion des déchets	<p>EXP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un tri des déchets entreposés sur les zones restant à couvrir est actuellement en cours (photo 8) ;</li> <li>- certains déchets ont été évacués sur le site de l'installation d'ETV en vue d'être traités ainsi que sur le site d'EMC Doniambo pour ceux à exporter.</li> </ul>
Infrastructures et installations	<p>IIC : un mur de près de 3 mètres de hauteur a été construit à la périphérie Nord de l'installation, surmonté de barbelés (photo 2).</p> <p>EXP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la clôture de la l'ensemble du site a été refaite ;</li> <li>- la cuve de gasoil a été déplacée devant la presse pour les besoins des travaux (photo 9).</li> </ul>
Surveillance des émissions	<p>EXP : des prélèvements de sol et d'eau ont été réalisés pendant les travaux. Leurs analyses sont en cours de réalisation.</p> <p><b>Transmettre les résultats de ces analyses dès leur réception.</b></p> <p>IIC : un regard est situé en amont et en aval du DSH.</p> <p><b>L'exploitant s'assurera que le point de rejet en sortie de l'installation de traitement (DSH) est aménagé pour permettre le prélèvement aisément d'échantillons représentatifs de la qualité des effluents et qui puisse être assorti au débit, ce afin de pouvoir</b></p>

NATURE DU CONTROLE	OBSERVATIONS DE L'INSPECTION(IIC) / INFORMATIONS DE L'EXPLOITANT (EXP) *
	DEMANDES DE L'INSPECTION
	<b>réaliser des mesures sur un échantillon moyen représentatif du fonctionnement sur une journée de l'installation.</b>

DSH : débourbeur-séparateur d'hydrocarbures ; VHU : véhicule hors d'usage

#### 4. CONCLUSION DE L'INSPECTION

L'inspection des installations classées constate que l'exploitant a entrepris les travaux de confinement horizontal du site qu'il s'était engagé à commencer au cours de l'année 2016.

Ainsi, il s'attachera à poursuivre ces travaux dans les délais indiqués et à fournir les études complémentaires nécessaires à la réalisation du confinement vertical et à la finalisation de la couverture horizontale de son installation.

Une nouvelle visite d'inspection est programmée le 14 décembre 2016 à 8h30 pour constater l'avancée des travaux.

**L'inspecteur des installations classées**

## ANNEXE 1 : PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : emplacement du débourbeur séparateur d'hydrocarbures (DSH)



Photo 2 : caniveau en cours de construction et mur à la périphérie Nord du site

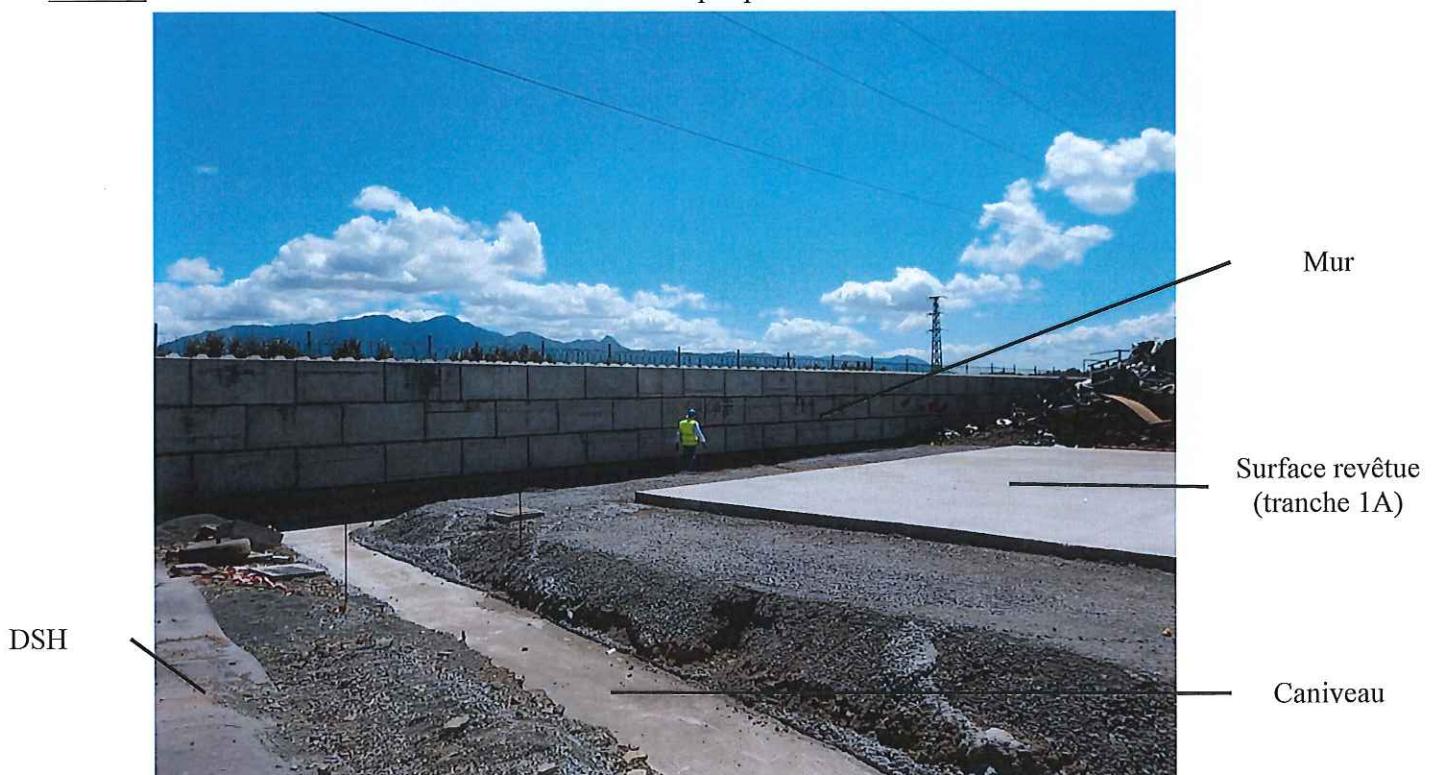


Photo 3 : couverture horizontale de la zone de la tranche 1A (vue en direction du Nord-Ouest)

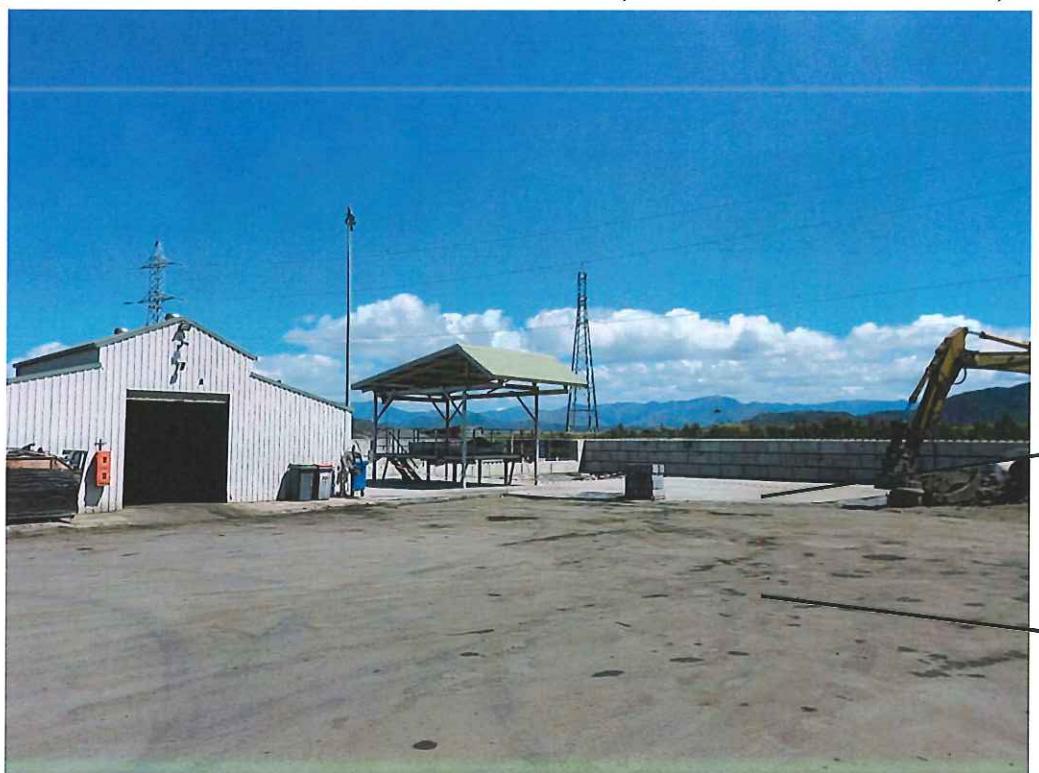


Photo 4 : couverture horizontale de la zone de la tranche 1A (vue en direction du Sud-Est)

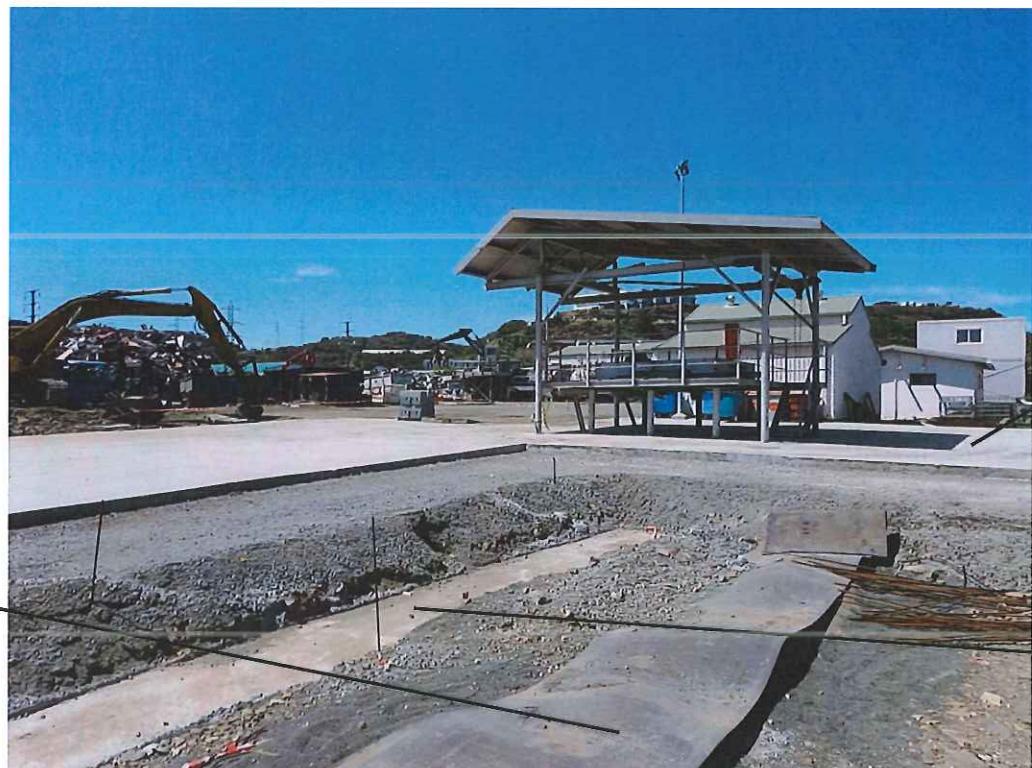


Photo 5 : couverture horizontale des zones de la tranche 1B et de la tranche 3 (vue en direction de l'Ouest)



Photo 6 : couverture horizontale des zones de la tranche 1B et de la tranche 3 (vue en direction du Nord)



Photo 7 : presse et sa rétention



Photo 8 : déchets entreposés sur la zone de la tranche 2 en cours de tri et de nettoyage (vue en direction du Nord-Est)

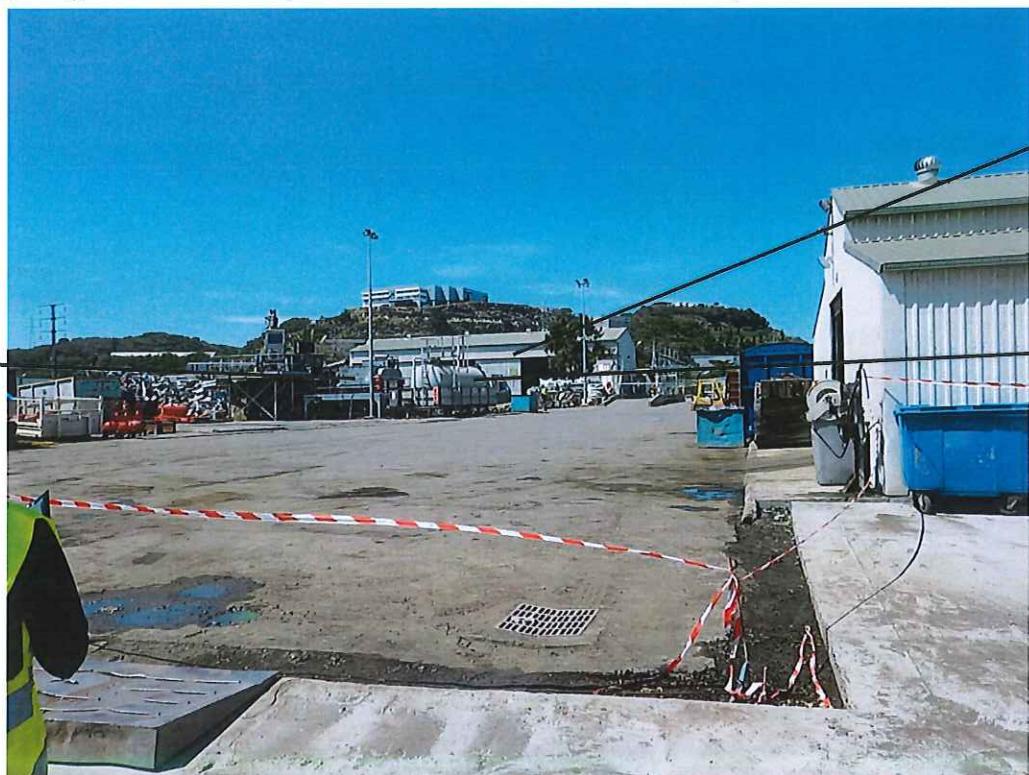


Photo 9 : vue générale du site depuis la zone revêtue de la tranche 1A (vue en direction du Sud-Est)

Presse

Dock

Cuve de  
gasoil



ANNEXE 2 : COPIE DU FORMULAIRE DE REMISE DE DOCUMENTS A L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

REMISE DE DOCUMENTS A L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

INSTALLATION CONCERNEE: ENC DUCOS

DATE DE REMISE DES DOCUMENTS: 3/11/16

N° document	Nature du document	Nombre	Copie (C) / Original (O)
1	Bulletin de transmission: - réponses à l'accord de mise en demeure n° 2479 30/10/ARR/DENU dernier confidentiel éléments de défense annexe n°6	1	O
2	Enveloppe contenant les éléments cités en n°1	1	O
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Nom de l'inspecteur ICPE:

Champel Melissa

Nom de l'exploitant (ou son représentant):

Signature de l'inspecteur ICPE:

Signature de l'exploitant (ou son représentant):

